

## Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

## development, construction Le terminal de Radicatel se prépare aux enjeux de demain

Le 16 octobre 2024, la préfecture de Seine-Maritime a délivré une autorisation environnementale pour l'extension du quai de Radicatel, situé sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville. Une nouvelle étape de franchie pour HAROPA PORT, qui se tient ainsi prêt à accompagner le développement de ce territoire aux multiples enjeux. Published on 7/11/2024 - Updated 17/09/2025



©HAROPA PORT / Nicolas Vallée

Située à proximité de Radicatel, lazone industrielle de Port-Jérôme est en plein développement. Elle accueillera prochainement le cluster industriel Plastic Valley, dédié au recyclage et à la production de plastiques renouvelables de nouvelle génération, et structuré autour des futures usines <u>Futerro</u> et Eastman. Cette dernière a d'ailleurs été classée « <u>projet d'intérêt national majeur</u> ».

## Anticiper des projets au long cours

Afin d'accompagner l'essor de ce territoire, et après avoir mené une consultation publique en juillet, HAROPA PORT vient d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour l'extension du terminal de Radicatel. Ainsi, si l'approvisionnement des futures usines devait passer par ce terminal, celui-ci pourrait être étendu dans des délais rapides et permettre la mise en place d'une logistique décarbonée.

Aujourd'hui long de 420 mètres, le quai pourrait ainsi être allongé de 250 mètres si les trafics le justifiaient. Pour en savoir plus sur le projet : <a href="https://accesmaritimesderouen.haropaport.com/fr/extension-du-quai-de-radicatel">https://accesmaritimesderouen.haropaport.com/fr/extension-du-quai-de-radicatel</a>

Le saviez-vous ? Le terminal de Radicatel permet de traiter 650 000 tonnes de marchandises par an. Les marchandises qui y transitent sont des produits métallurgiques, des éléments d'éoliennes, des voitures et des morceaux de turbine.

